

TRAITEMENT IC4

TRAITEMENT INSECTICIDE DES BOIS CURATIM IC4

Code 215LG – 01/10/2024



TRAITEMENT IC4 est un produit de traitement concentré en phase aqueuse, destiné au traitement préventif et curatif, par pulvérisation et injection, des bois de charpente et d'ossature contre l'action des insectes à larves xylophages et les termites

AVANTAGES

- Pénètre facilement le bois
- Non filmogène, laisse respirer le support.
- Facile d'emploi.
- Ne graisse pas les bois.

TRAITEMENT IC4 est livré en concentré et doit être dilué dans de l'eau.

TRAITEMENT IC4 est certifié CTB-P+ conformément aux caractéristiques des produits de traitement préventif et curatif des bois en œuvre à usage professionnel.

- Certificat CTB-P+ N° 502-19-2152

TRAITEMENT IC4 est autorisé selon le règlement de produits biocides (UE) n° 528/2012.

- AMM n° FR - 2019-017-2

PRÉCAUTIONS:

Consulter la Fiche de Données de Sécurité. Ventiler le local où le produit est utilisé. Eviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. En cas de pulvérisation, se protéger les voies respiratoires à l'aide d'un masque à cartouche filtrante contre les vapeurs de solvants organiques de type A1 ou A2.

Utilisez les biocides avec précaution, avant toute utilisation, lisez les étiquettes et les informations concernant le produit et la fiche de données de sécurité.



DOMAINE D'APPLICATIONS

A usage professionnel uniquement.

TRAITEMENT IC4 assure la protection des bois de construction de type charpente intérieure (bois sous abri sans risque de réhumidification) ou ossature bois intérieur.

Il ne peut être appliqué que sur des bois nus (sans finition).

Le TRAITEMENT IC4 a une efficacité :

- Préventive contre les insectes à larves xylophages (capricornes des maisons, petites vrillettes) et les termites
- Curative contre les insectes à larves xylophages (capricornes des maisons, lyctus, petites vrillettes)

L'efficacité préventive du TRAITEMENT IC4 a été établie suivant la norme EN599 (Durabilité du bois : Critères de performance des produits préventifs de préservation des bois à partir d'essais biologiques) afin de pouvoir assurer une protection du bois contre les risques biologiques de la classe d'emploi 1 telle que définie dans la norme EN335, à partir des essais normalisés :

- Norme EN46 déterminant l'efficacité préventive contre les larves récemment écloses d'Hylotrupes bajulus.
- Norme EN118 déterminant l'efficacité préventive contre les termites de genre Reticulitermes.

L'efficacité curative du TRAITEMENT IC4 a été établie suivant la norme EN 14128 (Durabilité du bois : Critères de performance de produits curatifs de préservation du bois à partir d'essais biologiques) à partir des essais normalisés :

- Norme EN1390 déterminant l'action curative contre les larves d'hylotrupes bajulus (Linnaeus) - Méthode de laboratoire.
- Norme EN370 déterminant l'efficacité curative contre l'émergence d'anobium.

Ces essais d'efficacité ont été effectués après une épreuve de vieillissement accéléré EN73 (épreuve d'évaporation).

Produit exclusivement réservé à un usage professionnel

E.D.P.

42-44 Rue Georges Besse—63100 CLERMONT-FERRAND

SAS au capital de 36000 €

Siret 444 947 808 00028 RCS Clermont-Ferrand

Tél. 04 73 14 40 40 —Fax 04 73 14 40 44

www.ligand.fr



MODE D'EMPLOI :

Concentration d'emploi : 4% v/v

Agiter le concentré avant utilisation. Diluer 5 litres de **TRAITEMENT IC4** dans 120 litres d'eau pour obtenir 125 L de solution à 4%. Utiliser la totalité du bidon de **TRAITEMENT IC4**, soit 30 litres dans 720 litres d'eau pour obtenir 750 litres de solution à 4%. Le **TRAITEMENT IC4** est miscible dans l'eau en toutes proportions. La solution s'homogénéise par légère agitation.

Conditions d'application :

- *Humidité des bois entre 8 et 18%*
- *Température : supérieure à 5°C*
- *Eviter toute application sur bois gelé ou givré.*

	Application	Consommation
Traitemen t préventif	Appliquer 2 couches. Un léger ponçage entre les couches donnera une meilleure finition.	200 ml/m ² ou 1 L de solution prête à l'emploi pour 5
Traitemen t curatif	<p>Application par injection en profondeur puis par pulvérisation à basse pression en 2 ou 3 passages</p> <p><i>Etape 1 : Travaux préliminaires :</i> Déterminer au préalable la limite de propagation de l'infestation par les insectes. Les parties du bois détruites par les insectes doivent être retirées. Les galeries apparentes sur les bois restant doivent être brossées à fond et les autres surfaces nettoyées</p> <p><i>Etape 2 : Traitement par injection :</i> Les pièces de fortes sections (chevron, bastaings, etc.) attaquées doivent être traités par injection. Les trous d'injection sont remplis plusieurs fois à l'aide d'un équipement adapté.</p> <p><i>Etape 3 : Traitement par pulvérisation :</i> Les bois préparés doivent être généreusement traités par pulvérisation avec la solution de TRAITEMENT IC4 en au moins 2 passages. La 2ème pulvérisation peut être effectuée immédiatement après pénétration du produit de traitement du 1er passage</p>	<p>Etape 1 : 200 ml/m² ou 1 L de solution prête à l'emploi pour 5 m²</p> <p>Etape 2 : 150 L/m³</p> <p>Etape 3 : 300 ml/m²</p>

Les renseignements fournis par la présente Fiche Technique sont donnés de bonne foi à titre indicatif. Ils ne sauraient en aucun cas induire une garantie de notre part, ni engager notre responsabilité lors de l'utilisation de nos produits. Cette Fiche Technique annule et remplace toutes les versions antérieures. Euro Doritz Production se réserve le droit de modifier tout moment à ses produits et à cette fiche technique sans avis préalable. Notre clientèle voudra bien s'assurer, avant toute mise en œuvre, que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente qui prendrait en

CARACTÉRISTIQUES:

- Temps de séchage : 24 à 72 heures
- Masse volumique : $1.035 \pm 0.050 \text{ g.cm}^{-3}$
- Matières actives : Perméthrine 6,493%
- Stockage : 24 mois en emballage d'origine fermé

E.D.P.

42-44 Rue Georges Besse—63100 CLERMONT-FERRAND
SAS au capital de 36000 €

Siret 444 947 808 00028 RCS Clermont-Ferrand

Tél. 04 73 14 40 40 —Fax 04 73 14 40 44

www.ligand.fr

Produit exclusivement réservé à un usage professionnel

